

Revue
de l'**histoire**
des **religions**

Revue de l'histoire des religions

1 | 2007
Varia

L'Église catholique face aux « tribus »

L'exemple du pèlerinage « traditionaliste » de saint Bénilde à Thuret
(diocèse de Clermont)

*The catholic church facing the "tribes". The example of the « traditionalist »
pilgrimage of saint Benilde in Thuret (diocese of Clermont)*

Fabien Venon



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/rhr/5237>

DOI : 10.4000/rhr.5237

ISSN : 2105-2573

Éditeur

Armand Colin

Édition imprimée

Date de publication : 1 janvier 2007

Pagination : 83-109

ISBN : 978-2200-92332-7

ISSN : 0035-1423

Référence électronique

Fabien Venon, « L'Église catholique face aux « tribus » », *Revue de l'histoire des religions* [En ligne],
1 | 2007, mis en ligne le 01 mars 2010, consulté le 21 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/rhr/5237> ; DOI : 10.4000/rhr.5237

Tous droits réservés

FABIEN VENON

Université du Québec à Montréal

**L'Église catholique
face aux « tribus »
L'exemple du pèlerinage « traditionaliste »
de saint Bénilde à Thuret
(diocèse de Clermont)**

En 2002, le diocèse de Clermont érigeait 32 nouvelles paroisses en remplacement des centaines d'anciennes structures millénaires. L'Église fonde de grands espoirs dans ses nouveaux découpages. Pourtant, il est permis de s'interroger. La foi ancrée dans une terre, la fusion des individualités dans une assemblée de proximité ne relèvent-elles pas d'un mode de croire et de pratiquer hérité de la christianisation des campagnes ? L'Église serait aujourd'hui confrontée à l'affirmation de « tribus ». Les réorganisations paroissiales ne seraient-elles qu'un vain palliatif face à la « communautarisation » des assemblées ? L'étude du pèlerinage de saint Bénilde à Thuret, contemporain de Vatican II, peut apporter quelques éléments de réflexion.

The catholic church facing the “tribes”. The example of the « traditionalist » pilgrimage of saint Benilde in Thuret (diocese of Clermont)

In 2002, the diocese of Clermont erected 32 new parishes to replace hundreds of millenary structures. The Church founds great hopes in its new cutages. However, it is legitimate to ask ourselves. Are the faith rooted in a land and the fusion of individualities in a assembly of proximity a result of a form of believing and practicing herited from the christianisation of countries? Today, the Church seems to be facing the affirmation of the “tribes”. Are the parish's reorganisations a vain palliative in front of the “communitarisation” of the assemblies? The study of the pilgrimage of saint Benilde in Thuret, contemporary of Vatican II, can bring some elements of reflexion.

Le 1^{er} septembre 2002, le diocèse de Clermont¹, à la suite de nombreux diocèses en France et dans le monde, érigeait 32 nouvelles paroisses en remplacement des centaines d'anciennes structures millénaires. Il s'agissait de réagir au profond déclin qui touche l'Église et ses maillages territoriaux depuis plusieurs décennies. Cette crise touche à la fois le clergé avec la raréfaction des vocations sacerdotales (une par an en moyenne), la communauté des dèles avec l'affaiblissement de nombreuses pratiques cultuelles (baptêmes, mariages, funérailles : diminution de moitié en trente ans, messe dominicale : jamais plus d'un cinquième de la population à l'église même dans les anciens foyers catholiques) et les frontières paroissiales avec une mobilité accrue des catholiques (mobilité choisie lorsque les trois quarts des 141 baptisés des paroisses de Saint-Anthème et de Saint-Germain-l'Herm viennent de l'extérieur, mais aussi mobilité forcée lorsque neuf paroisses sur dix n'ont plus de messes dominicales dans les campagnes à très faible densité, moins de dix habitants par kilomètre carré).

L'Église fonde de grands espoirs sur ses nouveaux découpages. Pourtant, il est permis de s'interroger. La foi ancrée dans une terre, la fusion des individualités dans une assemblée de proximité ne relèvent-elles pas d'un mode de croire et de pratiquer hérité de la christianisation des campagnes, d'une époque féodale où ni la mobilité ni la liberté religieuse n'était en vigueur ? Ne peut-on croire que la modernité et ses composantes (ré exivité systématique, différenciation fonctionnelle, globalisation, individualisation, rationalisation, pluralisme), le concile Vatican II dans son souci d'ouverture au monde, les pontificats pèlerins ouverts par Paul VI, ont entériné et promu de nouvelles attentes beaucoup plus individuelles parmi les catholiques ? C'est l'avis de nombreux sociologues. Jean-Paul Willaime note ainsi, en s'appuyant sur deux sondages, que les Français revendiquent le droit de choisir librement leur foi et leurs pratiques. D'une part, « 16 % seulement des Français de 18 ans et plus sont, en 1994, d'accord avec la proposition : "Il n'y a qu'une seule religion

1. Le diocèse de Clermont se situe dans les limites du département du Puy-de-Dôme en Auvergne.

qui soit vraie" »². D'autre part, « en 1994, 71 % des Français de 18 ans et plus estiment que "de nos jours, chacun doit définir lui-même sa religion indépendamment des Églises" »³. Danièle Hervieu-Léger développe quant à elle le concept de « religiosité pèlerine ». Celle-ci « se caractérise avant tout par la fluidité des contenus de croyance qu'elle élabore, en même temps que par l'incertitude des appartenances communautaires auxquelles elle peut donner lieu. Mais la référence à la religiosité pèlerine n'est pas seulement une manière métaphorique de dire la mobilité contemporaine du croire. Elle permet en même temps (et c'est là le second registre de son efficacité descriptive) de suivre l'émergence concrète de « pratiques pèlerines », qui dessinent les contours de formes inédites de sociabilité religieuse. Pratiques volontaires, individuelles (même lorsqu'elles sont pratiquées en groupe), mobiles, facultatives, modulables et exceptionnelles, ces pratiques pèlerines s'établissent à distance des formes classiques de la pratique religieuse institutionnelle, collective, obligatoire, normée et ordinaire, mise en œuvre au sein de communautés locales stables »⁴.

La dimension géographique de cette analyse sociologique est évidente. Le territoire céderait le pas face à des réseaux instables fondés, non sur la proximité topographique des hommes, mais sur la proximité idéologique ou sentimentale. Les pèlerinages, rassemblements ponctuels et choisis, constitueraient alors le plus sûr rempart d'un catholicisme français fragilisé par l'effondrement de son maillage paroissial. Dans les sanctuaires, de nouvelles solidarités collectives prendraient naissance autour de communautés nationales ou de groupes de pensées religieuses. En effet, « en réaction à l'individualisme extrême, le religieux se trouve [...] réinvesti pour dire l'identité collective, il y a une capacité "ethnarque", comme dit Theodor Hanf, il contribue à fabriquer des identités, des manières de se situer par rapport à d'autres groupes »⁵. L'Église serait ainsi confrontée à

2. Sondage CSA-*Le Monde, La Vie* dans WILLAIME, 1995, p. 102.

3. Sondage CSA-*Le Monde, La Vie* dans WILLAIME, 1995, p. 101.

4. Hervieu-Léger, 2000, p. 57.

5. Willaime, 1995, p. 108.

l'affirmation de « tribus »⁶. Les réorganisations paroissiales ne seraient-elles alors qu'un vain palliatif face à la « communautarisation » des assemblées ? L'étude du pèlerinage de saint Bénilde à Thuret, dans le diocèse de Clermont, peut apporter quelques éléments de réponse à ces questions. Ce rassemblement, dont l'expansion a été très rapide, est, en effet, contemporain de Vatican II. Il participe à l'effervescence du concile et aux nouvelles attentes qui s'expriment.

UN RASSEMBLEMENT D'ENVERGURE NATIONALE

Lorsqu'a eu lieu, en 1961, le premier pèlerinage de saint Bénilde à Thuret, petit bourg de la Limagne (712 habitants), à mi-chemin entre Clermont-Ferrand et Vichy, on recensait à peine une centaine de personnes présentes. En 1999, le journal *La Montagne* dénombre 3000 pèlerins, en 2002, 4000, malgré un temps froid et maussade inhabituel pour un mois de juillet. Durant ces quatre décennies, on mesure l'augmentation très importante de la fréquentation de ce sanctuaire qui se place dans le trio de tête du diocèse de Clermont aux côtés des pèlerinages d'Orcival et de Vassivière. Peut-être même prend-il certaines années la tête, compte tenu de l'aléa associé à tous les dénombrements visuels. Ainsi, le bulletin semestriel du pèlerinage, *Le Trait d'Union*, rédigé par le curé de la paroisse, annonce des fréquentations très fluctuantes d'une année sur l'autre : de 3000 à 5000 personnes en 1991 jusqu'à près de 10 000 en 1992. Peut-on alors présenter le pèlerinage de Thuret comme le plus grand rassemblement religieux d'Auvergne, suivant en cela *La Montagne* en 1990 ? Probablement si l'on se fonde sur un autre critère, non plus les pèlerins de corps mais en esprit.

En effet, le bulletin du pèlerinage, organe structurant de la communauté des amis de saint Bénilde, doit absolument être pris en compte dans l'estimation de l'aura du sanctuaire. Aux dires du prêtre desservant, le nombre de foyers abonnés s'élevait, en 1988, à 17 000. Ceci représente donc au moins 30 000 lecteurs potentiels,

6. Maffesoli, 1988.

soit environ 3 à 10 fois le nombre de pèlerins présents sur les lieux. De plus, le tirage du journal semble en augmentation puisque, selon la même source, on comptait seulement 10 000 à 12 000 abonnés au *Trait d'Union* dans les décennies précédentes. Il faut donc bien remarquer que le pèlerinage de Thuret ne repose pas seulement sur un acte physique d'expression de la foi mais aussi sur un acte intellectuel d'adhésion à un discours religieux. Son aire d'expansion n'en est que plus large.

Par le biais d'un relevé des plaques minéralogiques de plus de 600 véhicules stationnés le jour du pèlerinage 2002 à Thuret, nous avons pu établir la distribution, par département, des véhicules motorisés (voitures, motos ou cars). Le Puy-de-Dôme seul fournit les deux tiers des effectifs. Toutefois, l'aire d'attraction du pèlerinage de saint Bénilde s'étend de façon considérable, en comparaison des pèlerinages étudiés par ailleurs. 50 départements envoient des pèlerins à Thuret contre seulement 24 dans le sanctuaire historique d'Orcival (10 000 pèlerins le jour de l'Ascension). Une première couronne autour du Puy-de-Dôme (Allier, Loire, Haute-Loire, Cantal, Corrèze, Creuse) rassemble 137 automobiles, soit 22 % des pèlerins motorisés. Une seconde couronne limitrophe compte encore 22 véhicules recensés, soit 3,5 % des dèles. Le Massif central et ses marges fournissent ainsi le quart des pèlerins. *Le Trait d'Union* joue de cette situation et présente saint Bénilde comme le patron du Massif central⁷. Toutefois, cette répartition témoigne d'une logique de proximité qui n'a rien de vraiment originale vis-à-vis des pèlerinages locaux, à part son extension. Les foyers de pèlerins originaires des confins de la France s'avèrent beaucoup plus intéressants. Les départements du Maine-et-Loire (6 véhicules) ou de la Manche (4) se placent ainsi en tête, au niveau de Paris (6), mais aussi de départements limitrophes comme le Cantal (7), la Haute-Loire (4) ou la Corrèze (3). Il semblerait donc que l'aura de saint Bénilde ne repose pas seulement sur une attraction locale mais aussi sur un réseau de connaissances.

7. Si Pierre Romançon, futur saint Bénilde, est né à Thuret, dans le Puy-de-Dôme, sa mort est survenue à Saugues en Haute-Loire où il a effectué l'ensemble de sa carrière.

Pour évaluer l'aire d'attraction du pèlerinage de façon plus large que le seul jour du pèlerinage, en prenant mieux en compte sa dimension intellectuelle, *Le Trait d'Union* est d'un grand secours. En effet, celui-ci publie deux fois par an une liste d'actions de grâces reçue par la cure, rassemblant toutes celles qui peuvent être localisées par leur code postal. Le culte de saint Bénilde connaît une large diffusion, puisque les départements l'ignorant totalement sont rares. Seuls les Hautes-Alpes, le Doubs, le Lot-et-Garonne et le Gers n'ont jamais connu d'insertions dans le bulletin paroissial. Leur cas n'est pas isolé mais représente la faiblesse générale du pèlerinage de Thuret dans le nord-est et le sud-ouest de la France. Loin de ses terres pauvres, le premier contingent est fourni, chaque année, par le département de l'Allier (78, 93, 59 publications en 1980, 1990 et 2000). Ensuite, la Loire et La Manche se disputent la seconde place, avec respectivement 24 et 23 publications en 2000. Autour de ces noyaux durs prennent forme les deux grands foyers de pèlerins du Massif central (40 % des actions de grâce dans 13 départements) et de l'Ouest intérieur (20 % des actions de grâce dans 10 départements). Ce dernier foyer éloigné, remarquable par son degré d'implication dans le pèlerinage et sa constance dans le temps, démontre la capacité d'attraction extraordinaire de Saint Bénilde. Les liens se sont encore resserrés depuis 1997, puisque le nouvel évêque de Clermont, Hyppolite Simon, est originaire du sud de la Manche. En 1998, on note par exemple la présence d'une délégation, munie de sa bannière, de l'association mariale saint Gabriel de la Manche.

Pourtant, sur un si vaste espace, aucune forme d'organisation de pèlerinage diocésain à destination de Thuret ne peut être envisagée. Il faut donc présupposer un mouvement spontané de pèlerins, nécessairement soumis à des fluctuations, en fonction de la démographie, des migrations, des choix de vie, des habitudes et des lassitudes, comme en témoignent les évolutions des foyers mineurs du sud de la France. Ainsi, le pèlerinage de saint Bénilde repose principalement sur un bouche à oreille de sanctuaire en sanctuaire. Ceci explique une mobilisation plus forte dans les régions de grands pèlerinages nationaux (Ouest intérieur, Massif central, vallée du

Rhône). Le prêtre du sanctuaire affirme d'ailleurs ne mener aucune campagne d'information en dehors du *Trait d'Union*.

Toutefois, cette absence de politique de communication entraîne, au fil des ans, un très net essouffement de la dynamique spatiale du pèlerinage de Thuret. Le nombre d'actions de grâces d'origine extérieure au Puy-de-Dôme diminue, en moyenne, d'1 % par an depuis 20 ans (468 en 1980, 418 en 1990, 371 en 2000). Le curé de Thuret, très âgé (83 ans) peine à soutenir la dynamique passée. Rien ne vient plus encourager et soutenir la fréquentation, hormis la conscience d'appartenir à un même groupe de croyants, partageant des pratiques en commun. Dans ces conditions, le développement rapide et la capacité de résistance dans le temps des effectifs de pèlerins étonnent tout de même. Sur quels fondements repose l'attrait du pèlerinage de Thuret face aux autres sanctuaires locaux ? Quelles particularités expliquent la dévotion de pèlerins venus de loin ?

UNE COMMUNAUTÉ DE PENSÉE TRADITIONALISTE

Le pèlerinage tire sa légitimité de la vie de Pierre Romançon, frère des Écoles chrétiennes, né le 14 juin 1805 à Thuret. Au terme d'une longue carrière effectuée à Saugues, il meurt d'un cancer, le 13 août 1862, sans que l'on trouve dans sa vie ni d'actions d'éclats ni de miracles spectaculaires. Son dévouement aux enfants lui confère pourtant une aura particulière, puisqu'on avait pris l'habitude de le nommer « le saint de chez les Frères ». À son enterrement, déjà, des miracles se produisent, telle la paralysée que la foule s'étonne de voir suivre le cortège. Les faveurs vont désormais se multiplier, au point que l'Église, en la personne du souverain pontife, Paul VI, canonise, le 29 octobre 1967, Pierre Romançon, le donnant en modèle aux éducateurs, en protecteur aux élèves et étudiants, et en modèle quotidien. L'éventail des faveurs obtenues recouvre d'innombrables misères physiques ou morales, avec une prédilection pour la jeunesse et les malades. D'ailleurs, les deux miracles reconnus pour sa canonisation concernent deux guérisons de cancer : en 1957, rémission du cancer généralisé de Madame Lucie Prat de Nîmes, puis en

1958, du cancer de l'estomac de Frère Agustin-Maria Subirana Piqué, de la Communauté de Tarragone.

Dans le catholicisme d'aujourd'hui prime surtout une logique de demande. Ainsi, le pèlerinage de Thuret connaît une très large aire d'influence car les pèlerins peuvent espérer en retirer des avantages, non pas seulement spirituels, mais aussi concrets, pour leur vie de tous les jours. En témoignent les nombreuses actions de grâces, publiées dans *Le Trait d'Union* pour conforter la confiance des pèlerins en saint Bénilde. Reconnaissances pour une requête accordée, marques de gratitude envers l'intercession bienfaisante du saint, leur nombre reste stable autour de 600 à 700 citations par an (633 en moyenne entre 1980 et 1984, 715 entre 1990 et 1994). Elles témoignent en particulier des inquiétudes liées à des problèmes de santé (voir tableau 1). La souffrance physique représente plus de la moitié des demandes d'interventions divines relevées. On retrouve aussi de nombreuses préoccupations beaucoup plus matérielles, liées au travail, aux examens, aux difficultés financières (13,5 % des citations). Le dernier tiers des remerciements ne précise pas l'enjeu exact de la demande, même si on peut y lire souvent des allusions au bulletin du pèlerinage, à la protection du malheur. Il s'agit, souvent dans ces cas, de soucis liés à la foi, depuis son enseignement jusqu'à la protection que l'on peut en retirer. Le besoin exprimé de manifestations concrètes de la foi se conjugue ainsi avec le souci d'une instruction religieuse. Cette dualité est essentielle à retenir car, sur elle, repose le développement du pèlerinage de Thuret.

Il est aussi intéressant de noter que les demandes familiales prédominent sur les demandes individuelles, émanant le plus souvent de mères, gardiennes du foyer, protectrices de leurs parents, de leurs époux et de leurs enfants. Le pèlerinage, joue, lui aussi, ce rôle maternel d'éducation et de protection contre les aléas de la santé, du travail, de la vie familiale. La foi des pèlerins de Thuret englobe l'ensemble de l'existence, dans tous ses tracasseries quotidiens, ainsi que l'ensemble des réseaux de relations, familiaux, amicaux ou professionnels. Il existe donc toute une catégorie de population pour laquelle l'Église doit être *mater et magistra*, mère et éducatrice, couvrant de sa haute bienveillance ses ouailles prises dans le tumulte de la vie extérieure.

**Tableau 1: Objet des actions de grâces
Thuret – novembre 2001/octobre 2002**

		Nombre de citations	En %
Action de grâces individuelle	Santé	26	21,8
	Examen/Travail/Argent	7	5,9
Action de grâces familiale	Santé	38	31,9
	Examen/Travail/Argent	9	7,6
Remerciement général		39	32,8
Total		119	100

Source : *Le Trait d'Union*

De fait, la demande d'actes visibles ne présage pas d'un désintérêt pour la dimension intellectuelle de la foi. Bien au contraire, elle suppose la croyance dans une intervention divine capable d'interferer sur le cours normal des événements. Conformément à l'enseignement du *Trait d'Union*, « maître des lois qu'Il a lui-même édictées, [Dieu] peut donc à tout instant en suspendre l'application... Les miracles sont plus nombreux qu'on ne le pense, mais ils demeurent une exception afin de ne pas troubler l'ordre normal. Chaque fois, le Miracle est donné comme un signe pour éclaircir ou raffermir notre foi. C'est souvent à la demande suppliante des Saints (comme saint Bénilde notamment) que Dieu déroge aux lois qu'Il a posées » (hiver 1969). Si la guérison résulte d'une grâce divine, la maladie est, elle, perçue comme un châtement infligé par Dieu. À la question : « Le sida est-il une punition divine ? », *Le Trait d'Union* répond : « On ne viole pas impunément les lois naturelles et les commandements de Dieu » (été 1987). Bien entendu, derrière cette citation, suppose un jugement social extrêmement dur sur une maladie longtemps restée « honteuse », mais il n'est pas exclu que, dans leurs propres déboires médicaux, les pèlerins de Thuret ressentent le besoin d'un retour vers Dieu pour confesser leurs fautes et s'ouvrir la voie de

la réparation mentale et physique. On voit ressurgir en ligrane la fonction pénitentielle du pèlerinage, c'est-à-dire un retour à un Dieu-juge plus qu'à un Dieu-amour.

Intégré à l'Église, mère bienveillante, et soumis à un Dieu-juge omnipotent, le noyau dur des pèlerins de Thuret attend un rituel mais aussi un enseignement pour apaiser les courroux divins ou remercier d'une indulgence qui lui est accordée. Il partage une même représentation du Ciel et de la Terre. Par le bulletin, le prêtre du sanctuaire rappelle régulièrement ce système de croyances cohérent qui cimente la communauté de pensée des amis de saint Bénilde. La seule croyance dans les miracles sert ainsi de fondement à une doctrine religieuse, héritée pour une large part de la théologie médiévale (comme la pénitence par exemple). L'enseignement du *Trait d'Union* se proclame donc ouvertement « traditionaliste ». « Je suis traditionnel [...] parce que je considère que certaines choses acquises dans le domaine de la foi ne peuvent pas être remises en question. [...] Vous ne remettez en cause aucun mystère ? Non. Il faut être là-dessus irréductible. Les mystères paraissent des scandales, mais ils paraissaient déjà tels aux Grecs et aux Juifs » (printemps 1970). Ce traditionalisme s'entend évidemment par rapport aux bouleversements introduits par le concile Vatican II. En effet, l'Église post-conciliaire est en crise. Parmi d'autres, M^{gr} Decourtray, primat des Gaules, se demande, le 23 avril 1992, si après vingt années d'application des réformes conciliaires, il ne serait pas opportun de faire le point. « Je suggère que l'on s'interroge paisiblement sur deux déviations que je crois remarquer souvent, par exemple dans les parcours catéchétiques, les homélies, les enseignements universitaires » (été 1992). Cette critique au sommet de la hiérarchie catholique répond en écho aux craintes exprimées à Thuret vingt ans auparavant. « Le catéchisme du Concile de Trente ou de saint Pie X demeure la base de notre Foi Catholique. [...] Les nouveaux manuels se veulent seulement une révolution pédagogique » (hiver 1969). Une somme de pratiques religieuses concrètes marque ainsi la résistance aux évolutions récentes de la religion catholique, sans pour autant sortir du cadre de la « légalité » ecclésiale. Le prêtre continue à réciter les prières après la messe comme avant le Concile. De même, le *kyriale* est toujours chanté en latin.

Guidant la vie spirituelle de l'individu autant que ses rapports avec la société, un traditionalisme, à la fois religieux, social et politique soude fermement la communauté des pèlerins de Thuret. La première strate de ce système conçoit le monde peuplé de forces surnaturelles agissantes. « L'existence des Anges est une vérité de Foi (concile de Latran 1215) et de raison et pas seulement une vision folklorique et poétique » (automne 1979/printemps 1980). Ces entités fastes combattent au ciel d'autres entités néfastes, le Diable et les Anges révoltés. De cette lutte, à laquelle concourt chaque être humain dans son action quotidienne, le cours du monde est lié. « Or que voit-on sinon l'accélération des désordres culminant dans les attentats du président Reagan, du Pape Jean-Paul II et l'assassinat du président Sadate ? L'humanité s'achemine vers l'anarchie ; les guerres civiles détruisent les activités vitales des États et provoquent disettes, pénuries, famines, tortures. Chaque fois que l'ordre naturel est violé, que les peuples se rebellent contre l'autorité divine, le processus de destruction de l'humanité s'accélère » (hiver 1981). Être en dehors de l'Église, c'est donc participer à l'action diabolique. Satan « s'attaque à présent au royaume de Dieu avec toutes les forces et tous les adeptes dont il dispose. Ceux-ci sont plus nombreux que nous croyons depuis que, pendant des dizaines d'années, tout a été fait pour saper les commandements de Dieu ou pour les abolir comme insensés, ridicules ou même nuisibles pour l'humanité. [...] Il n'est pas étonnant que la terre tremble » (P. Werenfried, hiver 1981). L'action de la divinité n'est donc pas renvoyée à l'heure du jugement dernier mais s'applique jour après jour sur la terre. Les pèlerins doivent donc prendre garde de ne pas s'écarter du chemin tracé par la religion. Naturellement, le traditionalisme religieux de Thuret se développe dans un mode de vie conforme aux préceptes de l'Église.

Dans un deuxième mouvement, *Le Trait d'Union* condamne donc tour à tour l'homosexualité, l'avortement, la contraception à l'occasion du procès d'une pharmacienne qui refusait de la vendre (été 1988), mais soutient par contre la peine de mort. « L'avortement est un crime crapuleux » (juillet 1973) dit le *Trait d'Union*. Cette position s'accorde aux mises en garde réitérées du pape Jean-Paul II :

« Je n'hésite pas à proclamer devant vous et devant le monde que toute vie humaine – depuis le moment de sa conception et à travers toutes les étapes suivantes – est sacrée, parce que la vie humaine est créée à l'image et à la ressemblance de Dieu » (homélie de Jean-Paul II, le 7 octobre 1979, à Washington). Toutefois, on note la différence de formulation des idées, caractéristique du traditionalisme religieux. Jean-Paul II énonce un précepte moral de la sacralité de toute vie dès sa conception, tandis que Thuret juge, sans ménagement, un acte à l'aune de ce précepte. Dans un cas, Dieu est amour qui aime chaque être humain, même le plus insignifiant, dans l'autre, Dieu est juge, qui condamne sans pitié ceux qui n'obéissent pas à sa loi.

L'application de la peine de mort permet de mettre en avant les différentes phases qui déterminent l'expression de jugements moraux aussi abrupts. Tout d'abord, les faits sont condamnés avec une extrême virulence. « Les mêmes qui veulent supprimer la peine de mort, pour un odieux assassin régulièrement condamné, tuent sans vergogne des bébés en puissance, innocents et sans défense » (été 1981). Pour établir ce jugement, le *Trait d'Union* se réfère aux positions officielles de l'Église. « Le catéchisme à l'usage des diocèses de France [...] dit : Il est permis de donner la mort : en temps de guerre pour défendre sa patrie ; en cas de légitime défense, si l'on ne peut faire autrement ; et pour exécuter un criminel condamné par un tribunal légitime » (hiver 1988/printemps 1989). Au-delà des positions de l'Église, s'élève en arrière-fond le réquisitoire divin et la peur de l'enfer. « Le moment de la mort détermine l'éternité de bonheur ou de malheur. À l'assassin est donnée la chance inestimable de pouvoir se repentir et se confesser avant de mourir, donc d'éviter l'Enfer. L'assassin, lui, est doublement meurtrier puisqu'il ne se préoccupe nullement de la vie éternelle de sa victime qui peut être surprise en péché mortel » (hiver 1984). La vie des pèlerins de Thuret est régie par une morale stricte, établie à partir des commandements de l'Église et des jugements célestes. Bras séculier des volontés de Dieu, les frères de saint Bénilde luttent pour le maintien de l'ordre religieux, non seulement dans leur vie personnelle, mais aussi dans la société.

Aussi, dans un troisième mouvement, le traditionalisme religieux et le conservatisme social s'expriment dans un discours politique, qui

se révèle très proche de l'extrême droite. D'autant plus que l'arrivée au pouvoir des socialistes, avec l'accélération des réformes sociales, radicalise leurs positions. L'alliance avec les communistes les unit directement au Diable. « On me reproche parfois d'attribuer au Démon le fait du communisme et de certaines anomalies dans l'Église post-conciliaire. Le pape dit à ce sujet : "Nous pouvons présumer de son inuence partout où la négation de Dieu prend des formes radicales, aiguës et absurdes" » (printemps 1976). Par ailleurs, les autorités en charge du sanctuaire ont été fortement déçues par la droite libérale lors de la légalisation de l'avortement. Dans ce contexte, les prises de position du bulletin penchent fortement vers l'extrême droite. Des slogans du Front national sont repris sans réserve. « "Les Français d'abord". C'est le bon sens même. Cela n'a rien à voir avec l'erreur du racisme. Le racisme, certes est injuste et odieux. Mais dire qu'il y a trop d'immigrés en France n'est pas faire du racisme, c'est constater un fait. Il n'y a qu'à aller en certains quartiers ou certains métros. Il est normal et conforme à l'Évangile qu'un Français préfère un Français à un étranger » (hiver 1985). Une fois le constat établi, *Le Trait d'Union* prône les mêmes solutions que l'extrême-droite française. « L'islam est incompatible avec notre identité nationale. Cette doctrine ignore en effet la distinction du spirituel et du temporel et cantonne la femme dans un statut inférieur. Ayons le courage et la lucidité de reconnaître que nul ne peut être à la fois pieux musulman et vraiment français » (été 1992). Il faut toutefois bien se rendre compte que si les rédacteurs du *Trait d'Union* sont à l'évidence xénophobes, ils condamnent le racisme. Nuance qui n'est pas forcément clairement ressentie dans la troupe des dèles. Quelques remarques racistes furent ainsi quant à la présence des gitans à la fête de saint Bénilde, justifiant une mise au point dans le bulletin : « Tous les hommes sont enfants du même Père des Cieux et Jésus est mort pour tous. Certains ont besoin de refaire leur éducation chrétienne dont l'humilité est la vertu magnifiée par saint Bénilde » (automne 1979/printemps 1980).

La croyance dans les miracles détermine donc une foule d'autres certitudes, puisque la divinité agit, continuellement et en tout domaine

de Sa création, pour punir ou réparer les torts. Les pèlerins forment ainsi une communauté à la fois religieuse, sociale et politique, structuration indispensable pour comprendre l'extension de l'aire d'attraction du sanctuaire vers des régions éloignées comme l'Ouest intérieur ou la vallée du Rhône. « Les lieux sacrés sont les dépositaires des traditions religieuses, tout autant qu'un mouvement énergique à partir duquel certains aspects de la tradition religieuse circulent parmi la masse de la population »⁸. Ce modèle de développement d'un rituel religieux n'est toutefois pas reproductible. Il repose sur une volonté particulière du curé, instigateur du pèlerinage ainsi que sur une interprétation des textes religieux et des pratiques qui sont loin de faire l'unanimité parmi les dèles⁹. Le succès du pèlerinage de saint Bénilde ne provient-il pas du fait qu'il rassemble une minorité protestataire au sein de l'Église, menée par un leader charismatique ?

LES PÈLERINAGES « COMMUNAUTAIRES », SUJET DE TENSIONS DANS L'ÉGLISE CONTEMPORAINE

Le père Chabrilat, né à Clermont-Ferrand le 5 mai 1920 dans une famille de cheminots, est ordonné prêtre le 25 mars 1944 à Cellule. D'abord affecté à la paroisse de Jésus Ouvrier, il connaît particulièrement bien les attentes spirituelles et la religiosité propre aux couches populaires. En 1946, il est nommé au pensionnat Saint-Joseph à Saint-Saturnin, où il dessert aussi de 1952 à 1960, les deux paroisses de Fohet et Cournols. Dans cette seconde phase de sa vie cléricale, il associe donc l'éducation des enfants et l'animation de la foi en paroisse. Il faut attendre 1960 pour le voir nommé à Thuret. Il trouve sur place le souvenir de la béatification de Pierre Romançon, par Pie XII, en 1948. Toute son action se tourne vers le développement de ce pèlerinage. Au plus, il ne dessert que trois

8. Traduction personnelle de Bhardwaj, 1973, p. 201.

9. Dans une enquête de 1998, plus du tiers des catholiques pratiquants réguliers reconnaissent l'avortement toujours légitime, en dépit des positions du pape (Bréchon, 2000, p. 26).

paroisses : Thuret, Sardon et Saint-Clément de Régnat. Dès 1961, le père Chabrilat institue le premier pèlerinage.

Sans lui, Pierre Romançon aurait sans doute été oublié dans les limbes de l'histoire. Seul le charisme de ce prêtre a pu donner naissance et faire perdurer ce pèlerinage, car l'aura du serviteur de Dieu ne s'arrête pas à son enseignement, mais aussi à ses propres pouvoirs de guérisseur. Suivant en cela l'Évangile de saint Marc : « Voici les miracles qui accompagneront ceux qui ont cru. [...] Ils imposeront les mains aux malades, et ceux-ci seront guéris » (Marc 16, 14-20), il applique les reliques de saint Bénilde aux malades. S'y ajoutent même des dons divinatoires, puisqu'à propos d'un accident de voiture en 1981, la mère, venue le consulter, témoigne : « Vous me dites aussi la même chose [que les médecins], que c'était grave et que si l'opération ne se faisait pas avant neuf jours, elle n'aurait pas lieu » (été 1984). Le pèlerinage de Thuret repose en grande partie sur cette incarnation d'une référence morale et spirituelle. Comme le pape joue aujourd'hui un rôle central dans l'organisation de rassemblements communautaires (Journées mondiales de la Jeunesse, Jubilé...), le père Chabrilat a porté sur ses seules épaules le culte de saint Bénilde en associant son aura personnelle à des pratiques et un enseignement conservateurs. Dans l'effervescence de Vatican II, il a créé un produit religieux adapté à son public.

À son arrivée, le prêtre trouve un milieu chrétien très détaché. Il lui faut appliquer les leçons tirées de ses missions précédentes. Ainsi, une éducation religieuse est associée aux manifestations extérieures du pèlerinage, au travers notamment du bulletin, qui publie de longues pages de mises au point théologiques ou plus simplement de conseils de vie quotidienne chrétienne. Un seul exemple permet de se rendre compte de cette double démarche qui caractérise l'œuvre de ce prêtre. Lors d'une visite de l'église de Thuret, il explique au chapitre du mariage : « Avec mille ans d'avance, voilà donc condamnés le divorce destructeur du couple, l'avortement destructeur de l'individu et la pilule destructrice de la femme » (printemps 1981). Sur un élément matériel, gratuit, une représentation naïve vieille d'un millénaire, il surimpose la doctrine chrétienne, appliquée à la vie quotidienne par une série de pratiques

sociales (mariage, contraception...). L'enseignement religieux devient une leçon de choses.

Cette éducation par l'image s'exprime aussi, le jour du pèlerinage, dans la projection des diapositives relatant la vie de Pierre Romançon. Cette formule semble satisfaire les attentes du clergé et des dèles, puisque l'enchaînement des différentes périodes du pèlerinage n'a pas varié depuis quarante ans. Immanquablement se succèdent de multiples représentations visibles de la foi, telles la procession derrière les chars eurus et les statues de saint Bénilde, de la Vierge Marie ou l'exposition du saint sacrement. Outre la bénédiction des voitures, le père Chabrilat, curé de Thuret, encourage aussi l'achat d'objets de piété, comme support de la foi. Pour lui, « auto-collants, porte-clefs, embases ne sont pas des gris-gris mais des symboles rappelant aux conducteurs et passagers que tout voyage met en marche vers Dieu » (été 1980-hiver 1980). La diversité de ces colichets s'est notablement accrue depuis trente ans. Aujourd'hui, le pèlerin peut trouver sur le stand à l'extérieur de l'église des porte-clefs, des embases, des statuettes, des cartes postales, des autocollants, des plaques, des crucifix, des chapelets, des cadres, des pin's, autant de petites choses qui se sont ajoutées au fil des ans.

Le support matériel à la foi traditionaliste des pèlerins de Thuret s'est maintenu et même renforcé au cours des ans car l'Église reconnaît implicitement plusieurs classes de croyants pour lesquels l'évangélisation ne doit pas se servir des mêmes outils. Cette distinction est valable pour toutes les religions du Livre. Pour Averroès, le Coran, le Livre de Dieu, s'adresse à trois catégories d'esprits. La première classe ne se livre à aucune interprétation. À des degrés divers, tous les hommes lui appartiennent, mais pour l'essentiel c'est la classe du vulgaire, des gens qui croient aveuglément aux mystères et aux miracles. La seconde classe est plus dangereuse puisqu'elle rassemble les dialecticiens, qui ont le goût de la spéculation philosophique et de la polémique. Ce sont eux que stigmatise Averroès. En fin de compte, les hommes de la troisième classe, la moins nombreuse, n'admettent que les démonstrations évidentes, ne reconnaissant ni mystères ni miracles¹⁰. Le culte de saint Bénilde a été

10. Glacken, 2002, p. 114.

conçu pour la première classe de croyants, sensibles aux mystères et aux miracles, n'interprétant pas la religion mais la vivant matériellement, dans des actes concrets, tels des processions, l'achat d'objets de piété ou des bénédictions.

Ces pratiques, typiques de la religion populaire, divisent cependant très profondément l'Église au sein de laquelle s'élèvent autant de vives critiques que de fervents soutiens. La religion populaire est celle qui s'oppose à la religion « officielle », à la religion reconnue par la hiérarchie. Il va s'agir pour le clergé d'extirper, ou mieux de christianiser, les rites et les croyances syncrétiques, héritées d'époques lointaines, notamment chez les individus originaires de sociétés traditionnelles agraires. Ainsi, bien que le culte des saints ait été régulièrement réaffirmé (2^e concile de Nicée, 787 ; 4^e concile de Constantinople, 870 ; concile de Trente, 1563), après le Moyen âge, « les pèlerinages du pape se font de plus en plus rares et cessent totalement après la Révolution française »¹¹. En effet, dès le VIII^e siècle, le risque d'idolâtrie se fait jour. La critique culmine avec les réformateurs, à la suite de Wicelme et de Hus au XV^e siècle, de plus en plus catégoriquement hostiles au culte des saints. « Pour Luther, si la vénération et l'imitation des saints étaient légitimes, leur invocation et leur intercession étaient exclues ; pour Zwingli, tout culte des saints devait être supprimé car seul Dieu peut-être invoqué ; pour Calvin en France, ce culte n'était qu'une invention du diable, et vénérer les images n'était qu'une forme d'idolâtrie »¹². D'ailleurs, sauf exception ou résurgences œcuméniques récentes, le pèlerinage a disparu des pays gagnés à la Réforme. Dans la catholicité même, avec le concile Vatican II, un vent de changements souffle sur l'Église. La réforme liturgique tend à simplifier le culte et la pratique des sacrements. Ceux qui l'ont pensée et mise au point étaient convaincus qu'elle répondait à l'attente des masses, rebutée par la « pompe » ecclésiastique. Les processions et les bénédictions ont souffert dans les années 1960 et 1970 de cette recherche de rationalité dans tous les domaines. « Avec ses aspects émotionnels et gestuels, ses attributs festifs et ses réminiscences archaïques, son

11. Branthomme, Chelini, 1982, p. 400.

12. Dumeige, 1969, p. 321-322.

iconographie et ses dérivés mercantiles, avec aussi la condescendance que certains y voyaient à l'égard des milieux sociaux regardés comme inférieurs, la religion populaire fut alors bien souvent fustigée »¹³. Le déclin des sanctuaires locaux est ainsi fréquemment encouragé par le clergé lui-même. Le pèlerinage de St-Fleuret à Estaing (Aveyron) rassemble environ 250 personnes au cours des années 1980. Parmi elles, seules 17 habitent à Estaing, 75 viennent du diocèse de Saint-Flour. Pour ces pèlerins venus d'un rayon de 70 kilomètres, c'est un saint local, protecteur et guérisseur des bestiaux, autrefois des bœufs, au même titre que saint Roch et saint Blaise. Cette fréquentation est cependant à la baisse, puisqu'à la fin des années 1980, quarante cars étaient immatriculés dans le Cantal. « S'il n'y venaient plus, nous a dit l'ancien curé d'Estaing, qui a assuré pendant une dizaine d'années le bon déroulement du pèlerinage, on ne ferait rien pour les faire revenir, mais puisqu'ils sont là... »¹⁴.

Pourtant, d'autres voix s'élèvent pour contester cette religion de l'esprit. « Ce serait un blasphème de dire, en s'appuyant sur le Concile que la doctrine mariale est dépassée ou inefficace pour le peuple chrétien. Ce serait toujours les humbles, les petits, les pauvres, les dépourvus qui seraient scandalisés en un mot tous ceux qui, pour exprimer leur foi, n'ont que des gestes naïfs peut-être. [...] Bien sûr, cette religion fondamentale doit être éduquée sous peine de rester très vulnérable. Mais ceci ne veut pas dire qu'elle ne soit pas authentique » (Cardinal Jean Danielou, été 1978). Les processions de chars, les bénédictions de voitures, les ventes d'objets de piété renforcent les liens sacrés entre la divinité et les fidèles dans une relation directe qui leur est coutumière. Ces pratiques, souvent abandonnées par le reste du clergé, sont justifiées par rapport à l'esprit et aux textes mêmes du concile Vatican II. La situation de l'Église catholique est donc ambiguë, puisqu'elle doit à la fois soutenir et réfréner l'espérance placée dans le surnaturel à l'œuvre dans le sanctuaire. Aussi, le pèlerinage de Thuret avance sur une corde raide, pris entre la critique des évolutions de l'Église post-

13. Collectif, 1995, p. 42.

14. Brisebarre, 1993, p. 304.

conciliaire et l'allégeance nécessaire aux décisions de la hiérarchie catholique.

De fait, la tradition religieuse exprimée à Thuret s'avère très proche du courant schismatique porté par M^{gr} Lefebvre. « Certains, sous prétexte du renouveau dans l'Église, se sont livrés à des fantaisies de mauvais goût ou ont versé dans des erreurs et des abandons inadmissibles. À cet égard, on ne peut donner tort à M^{gr} Lefebvre et l'on comprend que les chrétiens rebutés par ces excès soient volontiers de son avis » (printemps 1976). Pourtant, le pèlerinage de Thuret se situe au cœur de l'Église post-conciliaire. « Invoquant la Tradition, il [Mgr Lefebvre] refuse au Pape et au Concile le droit de promouvoir le renouveau de l'Église dans sa pensée et son action. C'est là concevoir la Tradition comme une momification, l'Église comme une institution gérée, la fonction du Pape et des évêques comme celle de gardien de musée, alors que la Tradition et l'Église sont vivantes et que les successeurs des apôtres ont mission de guider cette vie dans la délimité » (printemps 1976). Le respect de l'autorité de l'évêque et du pape explique le maintien de ce courant traditionaliste, au cœur même de l'Église. « Si par contestation, on prétend en remonter au Pape et aux Évêques unis au Pape, il s'agit tout simplement de « mauvais esprit » voire de rébellion » (hiver 1969).

Aussi, le pèlerinage de Thuret bénéficie de l'appui de l'institution ecclésiastique. Chaque année, un évêque, souvent local mais parfois originaire de France ou d'Afrique (plus d'un tiers des célébrations depuis trente-cinq ans), vient soutenir de sa présence le culte de Saint Bénilde. Sa naissance elle-même doit beaucoup au soutien de Mgr Pierre de la Chanonie, évêque de Clermont de 1953 à 1974, venu six fois entre 1969 et 1977, qui rappelait : « Pourrais-je oublier les encouragements prodigués au curé de Thuret à l'occasion des démarches de la Canonisation de Saint Bénilde, alors que certains ironisaient sur cette démarche "moyenâgeuse" » (hiver 1990/printemps 1991) ? Il s'agit pour les autorités religieuses de créer des occasions de réunion des diocèses. Le père Chabrilat se souvient : « Lorsque les congrès eucharistiques eurent disparu, il [Mgr de la Chanonie] me demanda en 1967 de faire du pèlerinage de saint

Bénilde une manifestation eucharistique et mariale ; depuis cette date la grande procession comporte le char du Saint Sacrement entouré de ceux de la Très Sainte Vierge et de Saint Bénilde » (hiver 1990/printemps 1991). Les congrès eucharistiques consistaient en une réunion du diocèse en un lieu, durant quatre jours de salut du saint sacrement, pendant lesquels alternaient messes et conférences. Il s'agissait, à cette occasion, de soutenir la religion populaire, tout en l'éduquant pour éviter de possibles dérives fétichistes. Toutes choses explicitement reprises dans l'organisation du pèlerinage de saint Bénilde, enjeu diocésain.

Peut-on y voir toutefois une pleine et entière approbation du pèlerinage thaumaturge ? En fait, il s'agit pour l'Église de canaliser un puissant élan de ferveur chrétienne tout en ne se laissant pas entraîner sur des pentes glissantes qui consisteraient à encourager le repli communautaire d'une fraction des catholiques, proche des traditionalistes en sécession. En 1989, le bruit court de ne pas aller au pèlerinage de Thuret car les autorités diocésaines seraient contre. Bien qu'il n'ait pas été prévu au programme, l'évêque, Mgr Dardel vient pour clore le débat. « Peiné d'un certain manque de relation et de cohérence survenue à propos de l'organisation du pèlerinage de Saint Bénilde, j'ai tenu à célébrer moi-même cette année la messe de la fête » (hiver 1989/printemps 1990). Cet épisode, présenté comme un « malheureux quiproquo », suite à un « rapport mensonger », démontre bien les rapports tendus qu'entretient la hiérarchie diocésaine avec le père Chabrilat. Mgr Dardel n'est venu que six fois durant les vingt années d'exercice de sa charge.

D'autres sujets sont l'objet de tensions entre le diocèse et le responsable du sanctuaire. Par exemple, *Le Trait d'Union* lance une vive attaque contre l'action du CCFD. « Le comité catholique contre la faim et pour le développement est cautionné par l'épiscopat et la collecte est faite en carême auprès des catholiques sur leur recommandation. Des dévouements admirables sont mobilisés en son sein pour lutter contre la misère et pour promouvoir la dignité humaine ; cependant la grave question de la répartition de ces fonds avec préférence pour des actions politiques ne semble pas niables et comment pourrait-il en être autrement quand les membres dirigeants

sont d'obédience socialiste (avec carte d'adhésion), marxiste, voire communiste (8 membres du PC au Conseil national) » (hiver 1985). Pourtant, quelques mois auparavant, l'évêché avait fait paraître une mise au point explicite dans le bulletin diocésain. « Les évêques de France tiennent au comité catholique contre la faim et pour le développement (CCFD). Devant la poursuite des campagnes de diffamation qui ont lieu chaque année dans notre diocèse comme ailleurs, je tiens à rappeler que l'originalité et le mérite du CCFD consistent précisément à mettre en œuvre :

- La communion qui doit exister entre les divers mouvements d'Église [...]
- La volonté de considérer les autres peuples comme des partenaires... » (Mgr Dardel, évêque de Clermont, in *La Vie catholique du diocèse de Clermont*, 18/04/1985, p. 87).

Les tensions dépassent parfois le cadre diocésain et remontent jusqu'à la Cité vaticane. La croyance dans l'action présente du Diable et l'existence d'un enfer est tellement prégnante dans la pensée traditionaliste de Thuret que des pratiques religieuses sont préconisées pour s'en protéger. « Associé à l'eau bénite, l'exorcisme de Léon XIII qui n'est pas réservé aux seuls prêtres, peut préserver de grands maux la famille et la société s'il est récité avec ferveur, même par les simples dèles (on peut se procurer ces prières à l'église de Thuret) » (hiver 1985). Pourtant, selon une mise au point du Vatican, « la formule d'exorcisme contre Satan de Léon XIII est interdite aux dèles (mais non aux prêtres dûment autorisés) » (été 1986).

De toute évidence, les « traditionalistes » souhaitent jouer au sein de l'Église un rôle d'aiguillon. Leur foi, inscrite dans un conservatisme social et un engagement politique marqué, ne peut alors que provoquer des frictions avec les autorités diocésaines. De fait, ces dernières ne prennent pas position lors des élections, hormis pour condamner les positions du Front national, que l'on trouve souvent reprises dans le bulletin du *Trait d'Union*. Dans ce contexte, le nouvel évêque du diocèse de Clermont, Mgr Simon, pour sa première homélie, lors du pèlerinage du 13 juillet 1997, souhaite rappeler les dèles de saint Bénilde à la réalité ecclésiale

de leur temps et non les ancrer dans la tradition dont ils se réclament : « Faisons bien attention dans notre demande de délit à une tradition, faisons bien attention si nous disons la foi c'était hier ici nous ne saurons pas parler aux jeunes générations » (été 1998). Il ne souhaite pas que ces croyants présents à Thuret s'enferment dans des expressions de leur foi qui leur soient propres, coupées de la masse des dèles. Le pèlerinage de Thuret est donc perçu par les autorités diocésaines, elles-mêmes, comme un enseignement, un outil pour faire évoluer les mentalités sans les brusquer pour autant. Depuis 1995, l'évêque a présidé à six reprises les manifestations.

Pour conclure, il est clair que le pèlerinage de Thuret participe au processus général de communautarisation de la société, dé ni par Michel Maffesoli comme l'émergence de tribus. L'Église n'échappe pas au développement de ces groupes réunis par le sentiment d'être « entre soi ». Suite aux travaux d'Ernst Troeltsch, le sociologue a tranché les pratiques de la foi contemporaine entre le « type secte », où se retrouveraient les tribus de croyants, et le « type Église », où la mixité sociale serait beaucoup plus forte. Cette dichotomie nous paraît très éclairante de l'émergence des pèlerinages communautaires, de la réunion de tribus partageant une même vision de la foi, des valeurs morales et des pratiques religieuses en friction avec les discours de l'Église officielle. Le « type secte » serait alors, sans que ce mot ne porte aucune connotation péjorative, une forme particulière d'organisation sociale dé nie par « un petit groupe fonctionnant sur la proximité et qui ne s'inscrit qu'en pointillé dans un ensemble plus vaste, [...] la relativisation de l'appareil bureaucratique, [...] une] base populaire [...] opposée, ou au moins indifférente, à l'égard du clergé »¹⁵. Ainsi, la structuration, propre aux pèlerinages communautaires, peut se décomposer en quatre strates, toutes opposées à la structure paroissiale :

- **L'homogénéité du public.** « Isolés ou, ce qui revient au même, perdus dans une structuration trop vaste, un individu et son idéal ont nalement peu de poids ; par contre imbriqués dans une étroite et proche connexion, leur efficacité est démultipliée par celle des

15. Maffesoli, 1988, p. 128-130.

autres membres »¹⁶. Le sentiment pour le croyant d'avoir perdu sa tradition religieuse dans les réformes de l'Église peut expliquer le besoin de s'attacher à un groupe protecteur. Le pèlerinage communautaire donne, en effet, une visibilité, par une profusion d'images (bannières, chars euris...), aux pratiques religieuses mal reconnues dans l'Église catholique et légitime ainsi la foi de l'individu. Lors du pèlerinage de 1969, Jean Montaurier affirme dans le *Trait d'Union* : « Cela, je vous l'assure, ne ressemble pas à une Église moisie, timide, peureuse et trébuchante » (hiver 1969). La paroisse, fondée sur des liens de proximité, censés transgresser les différences des individus, se trouve alors totalement en porte-à-faux.

• **La base populaire.** Les pèlerinages communautaires sont une émanation de la religion populaire, religion du geste et de l'émotion, associée aux milieux sociaux considérés comme inférieurs. Ces pratiques populaires ont du mal à se développer en paroisse. Aussi, le petit groupe « traditionaliste » de Thuret parvient-il à élargir son auditoire en séduisant nombre de délégués des classes populaires qui ne trouvent pas leur place dans les circonscriptions territoriales de l'Église. Un seul exemple suffit à nous en convaincre. La communauté portugaise, première communauté étrangère du département du Puy-de-Dôme, présente en nombre à Thuret, se compose en très grande majorité d'ouvriers du bâtiment ou des usines Michelin. Leur statut social marqué par l'engagement syndical, leur maîtrise difficile du français, du moins dans les premières années de la migration, leur attachement à des rites traditionnels portugais, comme la présentation de l'Enfant Jésus à Noël ou la récitation du chapelet, les ont souvent placés en marge de la paroisse et, même s'ils restent croyants, le taux de pratique dominicale est très faible. Le pèlerinage communautaire leur fournit l'occasion, en se fondant dans la foule, de se rassembler, de partager entre eux, sans éveiller la suspicion des autochtones et des autorités religieuses. Le rassemblement de la communauté traditionaliste favorise ainsi le regroupement d'autres communautés qui ne partagent probablement pas toutes les orientations pastorales mais apprécient ce refuge face au monde paroissial.

16. Maffesoli, 1988, p. 127-128.

• « **La relativisation de l'appareil bureaucratique.** Il peut exister des chefs charismatiques et des gourous, mais le fait que leurs pouvoirs ne reposent pas sur une compétence rationnelle (savoir théologique) ou sur une tradition sacerdotale les fragilise et ne favorise pas leur inscription dans la longue durée »¹⁷. Cette proposition de Michel Maffesoli semble au prime abord peu en accord avec le sacerdoce du curé de Thuret. Toutefois, le père Chabrilat fait figure de chef charismatique sans lequel rien n'aurait existé. Par son discours et ses actions, il se différencie de la masse du clergé et fragilise la pyramide du pouvoir ecclésial. Tout d'abord, son autorité repose en partie sur des pouvoirs thaumaturges, non rationnels. Ensuite, il se trouve souvent en porte-à-faux avec les recommandations de son évêque ou du pape. Il est un instrument dans la formation de l'identité communautaire. Le clergé s'interroge alors sur la pérennité de la procession après la disparition de son fondateur.

• **La structuration en réseau.** Le pèlerinage communautaire fait « ressortir cette forme sociale qu'est le réseau : ensemble inorganisé et néanmoins solide, invisible et pourtant servant d'ossature à quelque ensemble que ce soit »¹⁸. Il s'exprime notamment dans la diffusion lointaine et stable du pèlerinage de Thuret, sans autre relais que le bulletin paroissial, *Le Trait d'Union*, et déstructure la raison d'être des paroisses : réunir et fondre en un seul corps tous les déles d'un territoire quelles que soient leurs individualités. Au final, l'étude des pèlerinages « relève l'évolution du réseau de relations des catholiques. De plus en plus de communautés petites, chaleureuses qui désirent se retrouver et de moins en moins de « chrétienté » à qui on pourrait s'adresser de façon indifférenciée »¹⁹. Laisser ce mouvement s'amplifier serait susceptible d'accroître les tensions au sein de l'Église et de rendre caduque la notion même de catholicité et d'universalité. Le seul palliatif consiste alors à dynamiser la communauté paroissiale et rendre aux frontières des maillages territoriaux hérités leur légitimité et leur stabilité.

17. Maffesoli, 1988, p. 129.

18. Maffesoli, 1988, p. 130.

19. Aucourt, 1993, p. 18.

C'est tout l'enjeu du synode du diocèse de Clermont ouvert en 1997. D'ailleurs, la nouvelle paroisse, érigée autour du sanctuaire, a pris le nom de Saint-Bénilde en Limagne. Le nom du saint, accolé à une dénomination topographique, s'enracine dans le milieu local. Il devient un fédérateur, autour d'un nouveau prêtre nommé. Le territoire tient alors sa revanche car, outre le réseau des adeptes « traditionalistes », Thuret attire aussi, comme tout pèlerinage, des dèles locaux plus intéressés par la proximité du sanctuaire que par la pensée religieuse qui s'y développe. Toutefois, cette ambiguïté du lieu saint, dédié à un groupe et ancré dans une terre, peut le faire basculer dans le déclin en l'assimilant trop fortement à une communauté locale et à des pratiques territorialisées qui ne répondent plus aux besoins de leur époque. D'après nos études locales, les petits pèlerinages locaux (moins de 1 000 dèles) connaissent une profonde désaffection tandis que les plus grands maintiennent ou accroissent leur aura en attirant de nombreux dèles venus de l'extérieur et en s'élevant ainsi au-dessus de la crise démographique et religieuse des campagnes où ils sont implantés. En mettant l'accent sur sa dimension régionale, le sanctuaire ne va-t-il pas voir s'effriter sa fréquentation en perdant le public qui a fait sa réputation ? D'autres exemples, comme celui de la communauté portugaise, unie autour d'une même nationalité, qui n'a jamais réussi à se fondre dans le cadre paroissial, permettent d'imaginer les dif cultés qui se présentent au clergé. Les réseaux communautaires sont-ils réellement solubles dans des territoires à vocation universelle ?

BIBLIOGRAPHIE

*Périodiques**La Montagne**La Vie catholique du diocèse de Clermont**Le Trait d'Union**Ouvrages et articles*

Aucourt René, L'Église catholique et le tourisme, dans *Cahier Espaces*, Paris, Éditions touristiques européennes, n° 30, mars, 1993, p. 12-18.

Bhardwaj Surinder Mohan, *Hindu Places of pilgrimage in India, A study in cultural geography*, Berkeley, Los Angeles, London, University of California Press, 1973, 258 pages.

Branthomme Henry, Chelini Jean, *Les chemins de Dieu, Histoire des pèlerinages chrétiens des origines à nos jours*, Paris, Hachette, 1982, 493 pages.

Brechon Pierre, Les attitudes religieuses en France : Quelles recompositions en cours ? dans « Formes religieuses caractéristiques de l'ultramodernité : France, Pays-Bas, Etats-Unis, Japon, Analyses globales », *Archives des sciences sociales des religions*, Paris, CNRS, n° 109, janvier-mars, 2000, p. 11-29.

Brisebarre Anne-Marie, « Modernité » d'un pèlerinage d'éleveurs : le culte à saint Fleuret à Estaing (Aveyron), dans Belmont N., Lautman F. (Sld.), *Ethnologie des faits religieux en Europe, colloque nationale de la société d'ethnologie française*, Strasbourg, Université de Strasbourg II, 24, 25, 26 novembre 1988, Paris, C.T.H.S, 1993, p. 307-312.

Collectif, Religion populaire et pèlerinage d'Europe, dans « Immigrés, ils sont pèlerins », *Cahiers de la Pastorale des Migrants*, Paris, Service national de la Pastorale des Migrants, n° 51, avril-juin, 1995, p. 41-52.

Dumeige Gervais, *Textes doctrinaux du magistère de l'Église sur la foi catholique*, Paris, Éditions de l'Orante, 1969, 558 pages.

George Pierre, *Dictionnaire de la géographie*, Paris, PUF, 448 pages.

Glacken Clarence J., 2002, *Histoire de la pensée géographique : Conception du monde au Moyen-Âge*, Paris, Comité des travaux historiques et scientifiques, 1970, t. 2, 319 pages.

Hervieu-Léger Danièle, Du pratiquant au pèlerin, L'institution catholique au dé de la religiosité pèlerine, Éléments d'une ré e xion sociologique, dans *Études*, Paris, Assas Éditions, t. 392, n° 392, n° 1, janvier, 2000, p. 55-64.

Maffesoli Michel, *Le temps des tribus, Le déclin de l'individualisme dans les sociétés de masse*, Paris, Méridiens Klincksieck, Coll. Le Livre de Poche 1988, 284 pages.

- Venon Fabien, *Les nouveaux territoires de l'Église catholique, Maillage paroissial et gestion du patrimoine religieux, L'exemple des campagnes des diocèses de Clermont et Saint-Flour*, Clermont-Ferrand, Université Blaise Pascal, Mémoire de soutenance de doctorat, 2005, 510 pages
- Willaime Jean-Paul, *Sociologie des religions*, Paris, Presses Universitaires de France, 1995, 128 pages

